Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 41 (1961)

Heft: 3: La distribution

Artikel: Entretien avec M. Agostino Soldati nouvel Ambassadeur de Suisse en

France

Autor: Soldati, Agostino

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-887611

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Le Président de Gaulle, M. Couve de Murville et M. Soldati, lors de la remise des lettres de créances de ces derniers au Président de la République Française

Entretien Nouvel en France

C'est en 1938 que M. Agostino Soldati, avocat, né en 1910, originaire de Neggio dans le Tessin, entra au Département politique fédéral après avoir été secrétaire ad intérim du Tribunal fédéral. Rome, Berlin et Lisbonne furent les premières étapes de sa brillante carrière. Puis, en décembre 1947, il était nommé à la Délégation suisse auprès de l'Organisation européenne de coopération économique. De 1955 à 1956 il fut conseiller de l'Ambassade de Suisse en France. En 1957, le Conseil fédéral l'envoyait comme ministre plénipotentiaire à New York pour y assurer les fonctions d'observateur du gouvernement suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies. Mais dès janvier 1958 il était déjà rappelé à Paris où il devait succéder à M. Gérard Bauer à la tête de la délégation suisse auprès de l'O.E.C.E. En novembre 1959 il était également accrédité auprès des Communautés européennes, avec rang d'ambassadeur.

Dynamique, et clairvoyant, M. Soldati a dirigé avec une très grande compétence la délégation suisse à l'O.E.C.E pendant une période particulièrement mouvementée. L'enjeu était d'importance. D'une part les négociations pour la grande zone de libreéchange échouaient. D'autre part l'O.E.C.E. allait faire place à l'O.C.D.E. L'entrée dans la nouvelle organisation d'une des deux plus grandes puissances mondiales amenait les bouleversements que l'on pouvait attendre. La difficulté était de faire entendre les voix des petites nations, de sauvegarder l'esprit démocratique de l'O.E.C.E., de lutter pour éviter que l'on introduise dans une organisation toujours plus teintée « d'atlantisme » des règles qui pourraient porter atteinte à la politique d'indépendance de la Suisse. Pendant deux ans il fallut faire preuve d'une vigilance sans relâche, examiner des centaines d'actes pour voir ce que l'on pouvait conserver de l'ancienne organisation.

Avec une rare puissance de travail M. Soldati s'est beaucoup dépensé pour défendre les thèses des petits pays et ceux qui ont pu suivre de près son activité savent tout ce qu'on lui doit.

Nous sommes heureux de rendre ici hommage à son action, et de saluer en sa personne un ambassadeur de Suisse en France en tous points digne de ses plus illustres devanciers.

avec M. Agostino Soldati

Ambassadeur de Suisse

— Quels sont vos sentiments, Monsieur l'Ambassadeur, au moment où vous entrez en fonction comme représentant du Conseil fédéral à Paris?

— Au moment d'assumer l'honneur et la charge de la représentation de la Suisse en France, je pense qu'il sera bon, de part et d'autre, d'essayer de mieux comprendre les points de vues et les intérêts mutuels.

Il n'y a pas de problème psychologique ou de climat entre la France et la Suisse. L'amitié et même l'affection sont un élément permanent, qui est manifeste, par exemple, au niveau des populations. Il y a donc, à la base, une situation privilégiée. C'est aux responsables de faire l'effort de mieux suivre l'évolution et les points de vues des uns et des autres.

- A l'heure actuelle, les échanges franco-suisses sont caractérisés par le très fort développement des ventes françaises en Suisse mais aussi par la progression satisfaisante des exportations suisses en France. Quels sont vos sentiments à cet égard et, en particulier, vis-à-vis de la croissance régulière du déficit de la balance commerciale?
- L'accroissement des ventes commerciales françaises en Suisse est dû au dynamisme récent de l'économie française. Les ventes suisses en France sont en augmentation, mais pas dans la même proportion. Je ne crois pas que ce dernier élément soit imputable au facteur Marché Commun. Celui-ci ne crée, en faveur de certains de nos concurrents de tiers pays,

qu'une préférence douanière de 30 % qui ne saurait être déjà déterminante.

Le déficit croissant de la balance commerciale semble donc avoir, de par son volume, des motifs indépendants de la politique commerciale française et, aujourd'hui, étrangers au Marché Commun. N'oublions pas d'ailleurs que le solde passif de la balance commerciale suisse avec l'Allemagne, par exemple, est beaucoup, beaucoup plus accusé.

La tendance pourrait s'accroître à l'avenir. Elle le doit même, normalement, avec l'augmentation progressive du système préférentiel du Marché Commun. Ce jour-là nous arriverons à un tournant auquel il vaudrait mieux nous préparer.

- Si proches l'une de l'autre, liées depuis toujours par des liens d'amitié sincère et réelle, la France et la Suisse suivent sur le plan de l'intégration européenne des chemins différents. Comment envisagez-vous votre mission sur ce plan?
- Dans la présente phase de formation et de croissance du Marché Commun, certains milieux importants intéressés à la réussite de cette grande expérience voient les problèmes en blanc et noir. On entend l'opinion que le Marché Commun est un tout à prendre ou à laisser. Je ne pense pas qu'à la longue des vues aussi peu nuancées seront compatibles avec les réalités européennes. Force sera d'envisager des solutions équitables et nuancées. Énormément de chemin reste à faire dans cette direction de part et d'autre.
 - En tant que délégué de la Suisse à l'O.E.C.E. et auprès des Communautés européennes, vous avez

assisté de très près à la naissance de l'Europe intégrée. Les années qui viennent seront décisives. Peut-on regarder l'avenir avec optimisme?

- Sous l'angle économique, l'avenir peut être envisagé avec optimisme, d'abord du simple fait que l'économie européenne, dans son ensemble, a fait ses preuves sitôt après la reconstruction. D'autre part, les débuts d'intégration ont facilité la solution de certains problèmes mais en ont créé d'autres. Sur le plan psychologique, des idées, et de l'évolution des systèmes, on est, ici et là, en retard sur la progression surprenante de l'économie.
 - A part une interruption d'une année en 1957, vous êtes en poste à Paris depuis treize ans. Vous connaissez donc parfaitement les problèmes de la Colonie suisse. Quelles sont vos principales préoccupations à ce sujet?
- Il me semble à première vue que la colonie suisse en France se trouve dans une phase de transition. Jusqu'à une époque récente, la Suisse exportait aussi une partie de ses élites humaines. C'étaient les pionniers de son rayonnement et de sa présence. L'expansion économique intérieure absorbe actuellement toutes les forces; il y a renversement de cette tendance. Il n'y a plus émigration systématique d'une partie des élites. La colonie suisse en France, pour sa part, ne peut maintenir sa présence et son efficacité et compenser ce renversement de tendance qu'en continuant le processus de regroupement, ainsi que par des contacts systématiques avec les milieux économiques de notre pays, ses autorités et ses représentants.